



Gestion du baccharis sur les marais de l'île de Noirmoutier



RETOURS D'EXPÉRIENCES

Gestion

GESTION

1 Présentation générale

SUPERFICIE

232 ha

DATE DE RÉALISATION

2009-2013

LOCALISATION DE L'EXPÉRIENCE

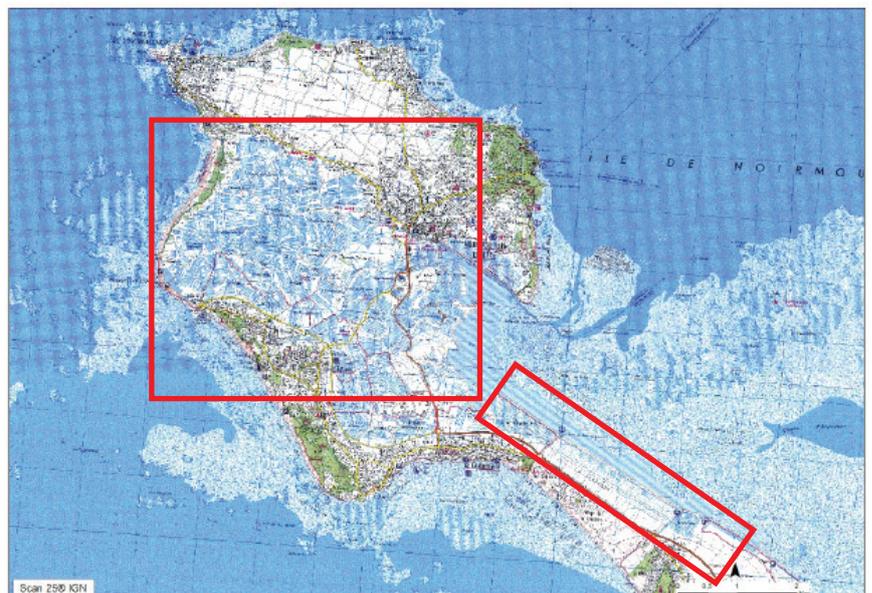
Région Pays de la Loire
 Département de la Vendée
 Communes de Noirmoutier-en-
 l-Ile, Barbâtre, La Guérinière et
 L'Épine

TYPE DE MILIEU
 CONCERNÉ PAR L'ACTION

Marais littoraux

ENJEU ASSOCIÉ À CETTE
 EXPÉRIENCE

Gestion des espèces invasives



AVRIL 2017



Cette opération est cofinancée par l'Union européenne. L'Europe s'engage sur le bassin de la Loire avec le Fonds européen de développement régional.

Contexte

CADRE DU PROJET

Contrat de Restauration et d'Entretien de Zones Humides (CREZH) de l'île de Noirmoutier

COÛT TOTAL

108 915 euros

FINANCEURS

AELB, Conseil régional des Pays de la Loire, Conseil départemental de Vendée.

PARTENAIRES

Association pour le développement de la Baie de Bourgneuf, Association de réinsertion professionnelle (ESNOV'Her), Sauniers

Structures

NOM : Communauté de communes de l'île de Noirmoutier (CCN) et Syndicat mixte d'aménagement des marais de Noirmoutier (SMAM)

CONTACT : Régis MARTY, Service de l'environnement, Communauté de communes de l'île de Noirmoutier

EMAIL : regis.marty@iledenoirmoutier.org

TEL : 02 51 35 89 89

Descriptif des structures

La Communauté de communes de l'île de Noirmoutier (CCN), créée en 1966, regroupe 4 communes : Noirmoutier-en-l'Île, Barbâtre, La Guérinière et L'Épine. 8 pôles d'activité sont présents dont « Environnement », qui comporte 8 missions dont « Lutte contre les nuisibles ».

Le Syndicat mixte d'aménagement des marais de Noirmoutier (SMAM), créé en 1981, intervient sur les 2 000 ha de marais de l'île et concourt à préserver la richesse et la qualité de la zone humide salée, en équilibre avec le maintien des activités traditionnelles du marais : saliculture (contribution à la renaissance de l'activité) et aquaculture (modification partielle de la zone humide pour créer des installations), en agissant principalement sur les infrastructures hydrauliques (étiers et ruissons, ouvrages, digues). Ces deux gestionnaires et propriétaires fonciers publics se complètent de manière opérationnelle.

2 Site d'intervention



L'île de Noirmoutier est un site naturel majeur de la façade atlantique. Par ses zones humides, elle est un lieu de reproduction, de nourrissage et d'hivernage de nombreuses espèces d'oiseaux rares ou menacées.

Pour cette raison, l'île fait partie ou englobe plusieurs zones naturelles protégées : Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique « Marais salants de Noirmoutier, la Bosse, Luzéronde », Site Natura 2000 « Marais Breton-Baie de Bourgneuf-Ile de Noirmoutier et Forêt de Monts », Réserve Naturelle Nationale des Marais de Müllembourg, Réserve Naturelle Régionale du Polder de Sébastopol, Espace naturel sensible départemental des Dunes de la Tresson. Les paysages diversifiés de l'île de Noirmoutier sont autant d'écosystèmes abritant une flore et une faune variées. Le pied des dunes est un milieu fragile. Les dépôts naturels d'algues ou « laisse de mer » constituent des écosystèmes, où

se nourrissent et nichent certaines espèces d'oiseaux. Les dunes grises et boisées de l'île sont parmi les plus belles de France. Elles sont aussi très sensibles au piétinement. Les marais sont au printemps et en été un lieu privilégié pour la reproduction d'oiseaux d'eau.

3 Enjeux

Les marais de Noirmoutier occupent la partie Nord de l'île ainsi qu'une bande poldérisée à l'Est. Les milieux colonisés par le baccharis sont les parties exondées : bosses, bords de chemins, parcelles rarement inondées.

La présence du baccharis (*Baccharis halimifolia*) entraîne des impacts :

- **paysagers** avec la fermeture de milieux normalement ouverts (marais salants) par des formations buissonnantes denses, banalisation et homogénéisation des paysages ;
- **écologiques** : le baccharis entraîne une pression de concurrence forte sur les formations végétales halines typiques de ces milieux pouvant mener à la disparition d'espèces ;
- **sur la sécurité** : le baccharis est un bon combustible augmentant le risque d'incendie dans les friches ;
- **économiques** avec des conséquences sur la production de sel par effet brise-vent, qui réduit l'évaporation dans les bassins de production de sel, la chute de feuilles, de fruits et de graines (près d'un million produits par pied femelle) dans les salines, la création d'obstacles à la circulation sur les talus. Le baccharis a également un effet sur l'élevage, par diminution de la qualité des pâtures ;
- **sur la santé humaine et animale** : le pollen de la plante est allergisant et les parties aériennes sont toxiques pour le bétail (moutons).

Objectifs du maître d'ouvrage

- ▶ éviter et réduire la propagation du baccharis,
- ▶ maîtriser son expansion dans les marais de Noirmoutier

L'ACCESSIBILITÉ DES TERRAINS ENVAHIS PAR LE BACCHARIS EST VARIABLE SELON LA DESSERTE PAR DES CHEMINS ET LES ENGINS D'INTERVENTION LOURDS SONT SOUVENT PROSCRITS POUR NE PAS DÉGRADER LES FRAGILES INFRASTRUCTURES DE TERRES MODELÉES À LA MAIN DEPUIS DES SIÈCLES, AINSI QUE LES HABITATS PARTICULIERS AINSI OBTENUS.

4 Actions mises en œuvre

En 2009, un diagnostic avec un inventaire cartographique de la prolifération du baccharis dans le périmètre du site Natura 2000, a été conduit par la CCN. Un nouvel inventaire a été réalisé en 2015. Ces deux inventaires ont été réalisés par deux stagiaires.

Puis un document d'orientation de gestion 2009-2014 (actualisé pour 2015-2018) a été élaboré avec le choix de méthodes différenciées, inspirées de l'expérience des gestionnaires de la presqu'île de Guérande, en privilégiant les solutions manuelles.

Les interventions ont eu lieu de fin août à fin septembre, puis de novembre à mars, sur les parcelles publiques dans un 1er temps (2009-2011) puis sur des parcelles privées en 2012 (avec déclaration d'intérêt général liée au CREZH). Les interventions sur terrains privés ont été réalisées avec l'autorisation des propriétaires. Il leur a été recommandé d'effectuer l'entretien ultérieur par leurs propres moyens. D'autre part, des arrêtés municipaux interdisent désormais la plantation du baccharis sur l'île.

Les actions ont été réalisées par une brigade des marais (une dizaine de sauniers volontaires - profession très engagée pour la régulation de cette espèce) ou une association de réinsertion professionnelle (ESNOV'Her). La CCN a pris en charge la 1^{ère} intervention, puis l'entretien pluriannuel est à la charge du propriétaire du terrain. Au coût d'intervention initial sur la parcelle s'ajoutent des coûts de gestion sur plusieurs années pour enlever les rejets et les jeunes pousses sur les terrains publics et privés.

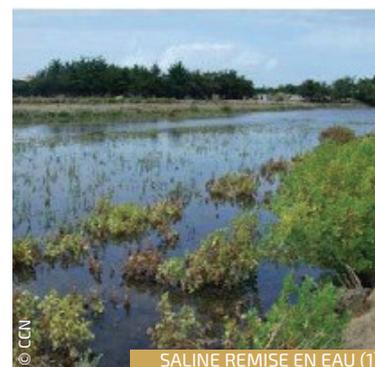
Description des interventions réalisées entre 2010 et 2013 :

	2010	2011	2012	2013
Surface et type de parcelles	41 ha, 38 parcelles publiques (Conservatoire du Littoral, ENS, propriétés de la CCN, ...)	35 ha, 54 parcelles publiques + 1 privée (coopérative de sel)	90 ha, 148 parcelles privées	66 ha, 182 parcelles privées
Intervenants	Brigade des marais	Brigade des marais et ESNOV	Brigade des marais, ESNOV et prestataire privé	
Durée de travail	676 heures		1 183 heures	1 070 heures
Méthodes employées	Arrachage, coupe et brûlage. Suivi et entretien des opérations antérieures	Arrachage, coupe et brûlage. Interventions au printemps et en été.	Arrachage manuel, par traction animale et mécanique, coupe et salage, broyage.	

Méthodes employées pour la gestion

Plusieurs méthodes de gestion ont été utilisées pour gérer le Baccharis :

- Immersion dans l'eau saumâtre, dans les secteurs bas des marais salants (1).
- Arrachage-dessouchage manuel, y compris du système racinaire, sur les pieds jeunes ou isolés (2),
- Arrachage-dessouchage mécanique des pieds de grande taille et denses,
- Arrachage-dessouchage par traction animale pour les pieds de grande taille en foyer isolé, combiné à l'arrachage manuel des jeunes pieds (technique démarrée en 2012) (3).
- coupe des fleurs femelles en septembre
- coupe du pied au niveau du collet et salage de la souche : les résultats dépendent de la quantité de sel utilisée et des conditions climatiques (4).
- tronçonnage des gros pieds, débroussaillage des pieds de taille moyenne et des repousses (foyers de faible à moyenne densité).
- broyage des foyers à forte densité, notamment sur les digues où les racines du baccharis sont dans l'enrochement. Peut être suivi d'un travail du sol au rotavator, avec nécessité de suivre ensuite les germinations et d'entretenir la parcelle (par exemple par pâturage).



SALINE REMISE EN EAU (1)

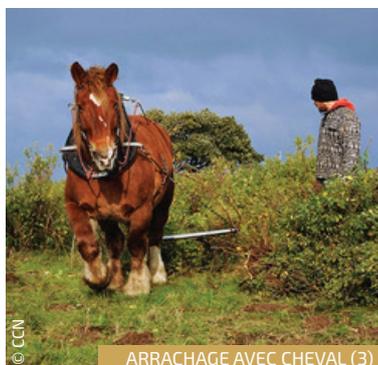


DESSOUCHAGE MANUEL (2)

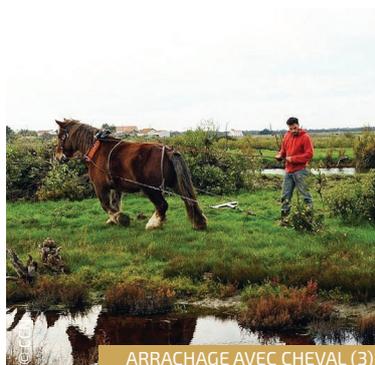
Gestion des déchets issus des opérations de coupe et d'arrachage

Les déchets issus des opérations de gestion ont été traités de différentes manières en fonction des techniques de gestion les ayant produits :

- brûlage sur place possible (aménagement d'une aire d'incinération – avec arrêté préfectoral annuel d'autorisation), mais inutile suite au broyage.
- Envoi en déchetterie pour incinération.
- Valorisation des déchets verts (pieds adultes).



ARRACHAGE AVEC CHEVAL (3)



ARRACHAGE AVEC CHEVAL (3)



SOUCHE APRES COUPE (4)

Résultats

Globalement, les interventions ont permis de réduire la propagation du baccharis. Une approche à la fois ciblée (zones à enjeux) et progressive (attaque et entretien) peut ainsi donner des résultats satisfaisants.

Une intervention est jugée efficace quand elle permet, en un seul passage, de réduire la densité du baccharis sur la parcelle (en nombre de pieds et/ou en taille des individus) entre 2009 et 2015.

Les résultats apparaissent assez contrastés selon la technique : l'efficacité obtenue varie de 81 % pour l'arrachage avec traction animale à 34 % pour le broyage.

Les techniques de coupe / débroussaillage / broyage n'ont pas eu l'efficacité escomptée. Elles stimulent plutôt la croissance des pieds de baccharis et de nombreuses repousses ont été observées. Le broyage doit être répété tous les ans mais est parfois la seule technique possible, notamment sur certaines digues.

De plus, l'efficacité des interventions apparaît plus importante sur les parcelles à faible densité de baccharis que sur celles à forte densité.

Synthèse des résultats

	Arrachage manuel	Arrachage par traction animale	Coupe et salage	Coupe et débroussaillage	Broyage	Broyage et rotovator	TOTAL
Nombre d'interventions	68	37	30	23	32	11	201
Taux de réussite global	56%	81%	57%	43%	34%	55%	56%

Coûts et financements

Depuis 2012, le budget annuel est de 25 000 € HT, financé à 50 % par le Conseil général de Vendée et à 30 % par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne (dans le périmètre du CREZH).

Coûts annuels de 2009 à 2013

	2009 (inventaire)	2009	2010	2011	2012	2013
Montants engagés (TTC)	12 500 €	18 669 €	10 531 €	17 107 €	25 000 €	25 108 €
Subventions	12 500 €		420 €	3 024 €	18 947 €	nc
Partenaires	DREAL		CG 85	CG 85	CG 85 / AELB	CG 85 / AELB

Coûts estimatif pour les interventions sur des parcelles à forte densité de Baccharis

	Arrachage manuel	Arrachage manuel + traction animale	Coupe + salage	Coupe + débroussaillage	Broyage	Broyage + rotavator
Coût par hectare	ESNOV : 11 880 € Brigade des marais : 15 140 €	ESNOV : 9 090 € Brigade des marais : 11 015 €	5 810 €	3 950 €	1 000 €	1 365 €
Coût par journée (7 h) avec équipe de 6 personnes d'ESNOV	510 € TTC	880 € TTC	nc	nc	nc	nc

Valorisation des actions

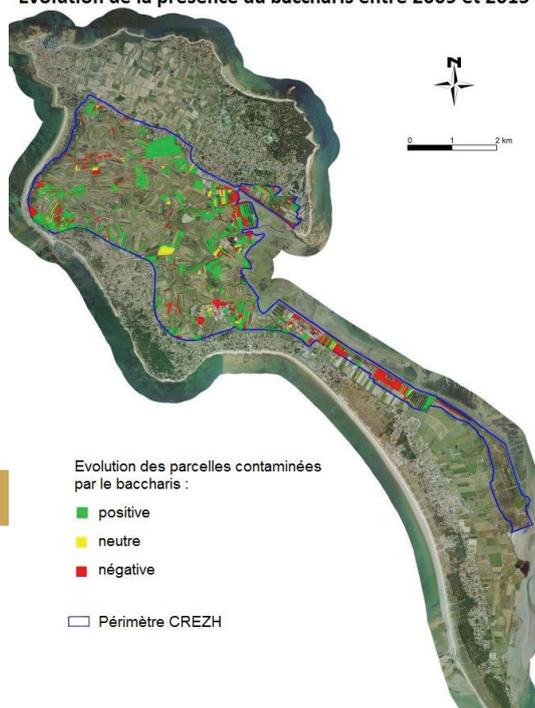
La constitution d'un « Comité des marais » par le SMAM, regroupant différents acteurs locaux, vise une prise de conscience collective et la responsabilisation de tous, pour la poursuite des efforts.

Une sensibilisation du grand public, des collectivités et des professionnels du végétal est également mise en place afin que le Baccharis ne soit plus acheté ni vendu (les 3 points de vente de végétaux de l'île ne vendent plus ni Baccharis ni Herbe de la pampa), taillé aux bonnes périodes (hors formation des graines), voire arraché par les propriétaires. Cette sensibilisation s'effectue par différents moyens : expositions, articles de presse (dans le mensuel de Noirmoutier en l'île), plaquettes, journées techniques, animations (idée d'y présenter le cheval pour sensibiliser plus de personnes).

Perspectives

Ces interventions mobilisent des moyens humains très importants, reposant en partie sur du bénévolat en lien avec l'activité salicole. La poursuite de ces actions dépend du pouvoir fédérateur du SMAM et de la CCN, à travers notamment la reconduction du CREZH. Il permettra l'entretien nécessaire des parties traitées et l'intervention sur d'autres zones, afin de poursuivre l'effort de régulation.

Evolution de la présence du baccharis entre 2009 et 2015



Le nouveau programme de gestion 2015-2018 tient compte des résultats du premier programme et inclut l'herbe de la Pampa. Il devrait permettre la poursuite des interventions jusqu'en fin 2018. D'après les prévisions, l'ensemble des foyers de l'île aura été traité à cette date.

L'entretien par les propriétaires devra être incité, et l'éco-pâturage sera amené à se développer (agrandissement d'un troupeau de 10 brebis).

En savoir plus

FAUVEL Pierre, Mise en place d'un programme de lutte contre le Baccharis halimifolia sur l'île de Noirmoutier en périmètre Natura 2000, Rapport de Master de l'Université de Nantes, 43 p., 2009.

Bilans techniques du programme de travaux concernant la lutte contre les espèces envahissantes, rapports 2010, 2011, 2012 et 2013. Communauté de communes de l'île de Noirmoutier

<http://www.cdc-iledenoirmoutier.com/environnement/la-gestion-des-zones-naturelles/la-brigade-des-marais>, Plaquette « Le Baccharis ou Sénéçon en arbre – Une espèce végétale envahissante »

SOURDIL Elsa, Lutte contre le baccharis et l'herbe de la pampa sur l'île de Noirmoutier – état des lieux, évaluation des interventions réalisées et propositions d'actions pour 2015-2018, rapport de stage licence pro. Aménagement du paysage de l'Université de Lorraine, 34 p., 2015.

Association pour le Développement du Bassin Versant de la Baie de Bourgneuf, présentation lors de la « Journée de sensibilisation sur les plantes exotiques envahissantes terrestres » de 2012 : Programme de lutte contre Baccharis halimifolia sur l'île de Noirmoutier : <http://www.baie-bourgneuf.com/wp-content/uploads/2012/01/Pr%C3%A9sentation-CDC-de-Noirmoutier.pdf>

Reportage sur l'arrachage de baccharis à Noirmoutier par le cheval percheron : <http://percheron-international.blogspot.fr/2014/12/ucrin-les-baccharis.html>

Fiche rédigée par le Forum des Marais Atlantiques et le Cerema, validée par la DREAL Pays de la Loire

